

# Plan des zones

1:5000

Approuvé par la Municipalité  
de Gollion, dans sa séance  
du 28 avril 1980

Le Syndic: *[Signature]*  
Le Secrétaire: *[Signature]*

Adopté par le Conseil Général  
dans sa séance  
du 23 juin 1981

Le Président: *[Signature]*  
Le Secrétaire: *[Signature]*

R. JOMINI géom. off.  
tél. (021) 87.22.93  
1304 COSSONAY

Plan déposé au Greffe municipal  
pour être soumis à l'enquête  
publique le 2 juin 1980

Le Syndic: *[Signature]*  
Le Secrétaire: *[Signature]*

Approuvé par le Conseil d'Etat  
du Canton de Vaud  
Lausanne, le 11 JUIN 1982

l'atteste,  
Le Chancelier: *[Signature]*

Cossonay, le 17 juillet 1979  
*[Signature]*

## Légende

- Zone du village A
- Zone du village B
- Zone de villas
- Zone constructible sous condition
- Zone industrielle
- Zone d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Zone de verdure
- Site archéologique
- Plan d'extension cantonal n° 116
- Secteur "S. de protection des eaux"
- Domaine ferroviaire (mod. suite enquête)

161 000

160 000

159 000



f. PALT =  
ville 40/ha  
ville 20/ha